REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

**Session ordinaire**
**Du**
**29/10/2026**

Date de convocation :
23/10/2026

Date d'affichage :
23/10/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27
Présents : 24
Procurations : 1
Votants : 25

# COMMUNE DE LA VOULTE SUR RHONE

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Affichée le : 03/11/2026**
**Jusqu'au : 03/01/2027**

**Le Jeudi 29 octobre 2026,**
Le Conseil Municipal de la Commune de LA VOULTE-SUR-RHONE s'est réuni en salle du Conseil Municipal sur convocation et sous la présidence de Jérôme LEBRAT, Maire.

Etaient présents : Jérôme LEBRAT, Patrick BERGOUS, Gwendoline BERGOUS, Lucien RIVAT, Nadine CHAIX, Samir TAZEROUTI, Sandrine MEJEAN, Loic MARQUES DOS SANTOS, Annie MERCURI, Richard FUERTES, Noëlie HAILLET DE LONGPRÉ, Benjamin MILLIER, Catherine NEBOIT, Serge NGUYEN, Laurence NGUYEN, Martine SEAUVE, Régis MOREL, Franck SCALBERT, Caroline CONSTANCIS, Nadège RIADHI, Laurence GARAYT, Antoine FERRIER, Éric NÉRÉ, Nasser MERABET

Absent (s) excusé (s) :
Éric BROUCKE a donné procuration à Nasser MERABET
Alain GAS n'a pas donné procuration
Cécile BERNARD-DUVERT n'a pas donné procuration

Gwendoline BERGOUS a été désignée secrétaire de séance.
Le quorum est atteint, l'instance peut valablement délibérer.

| N° | OBJET | DETAILS |
|---|---|---|
| **2026-10-101** | **DECISION MODIFICATIVE N°3 – POLICE MUNICIPALE** | Entendu l'exposé, le conseil municipal à 21 voix pour et 4 voix contre (Nadège RIADHI, Eric NERE, Laurence GARAYT, Antoine FERRIER) :<br>• **APPROUVE** la décision modificative N°3 du budget principal de la commune 2026 ;<br>• **DEMANDE** la transmission au secrétariat général comptable des données de la décision modificative N° 3 ainsi que son application budgétaire.<br>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents,<br>Extrait certifié conforme au registre des délibérations. |
| **2026-10-102** | **DECISION MODIFICATIVE N°4 – SERVICE CAP GENERATION** | Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :<br>• **APPROUVE** la décision modificative N°4 du budget principal de la commune 2026 ;<br>• **DEMANDE** la transmission au secrétariat général comptable des données de la décision modificative N° 4 ainsi que son application budgétaire. |

| | | |
|---|---|---|
| | | Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents,<br>Extrait certifié conforme au registre des délibérations. |
| **2026-10-103** | **CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT – ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE – SERVICE ENTRETIEN DES LOCAUX** | Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :<br>• **APPROUVE** la création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non-complet pour une durée hebdomadaire de 15 heures à compter du 1er novembre 2026 ;<br>• **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026 ;<br>• **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.<br>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents,<br>Extrait certifié conforme au registre des délibérations. |
| **2026-10-104** | **CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE POLICE MUNICIPALE** | Entendu l'exposé, le conseil municipal à 21 voix pour et 4 voix contre (Nadège RIADHI, Éric NÉRÉ, Laurence GARAYT, Antoine FERRIER) :<br>• **ADOPTE** la proposition du maire et de créer le poste d'agent de la Police Municipale décrit ci-dessus et relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet à compter du 29/10/2026 ;<br>• **MODIFIE** ainsi le tableau des effectifs de la commune ;<br>• **INSCRIT** au budget les crédits correspondants ;<br>• **AUTORISE** le Maire à signer tous documents se rapportant à la présente délibération.<br>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents,<br>Extrait certifié conforme au registre des délibérations. |
| **2026-10-105** | **MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE DE LA FILIERE DE POLICE MUNICIPALE – REVALORISATION DU TAUX DE LA PART FIXE DE L'ISFE** | Entendu l'exposé, le conseil municipal à 21 voix pour et 4 voix contre (Nadège RIADHI, Éric NÉRÉ, Laurence GARAYT, Antoine FERRIER) :<br>• **VALIDE** la revalorisation du taux de la part fixe de l'ISFE dans la limite maximale de 30% du traitement soumis à retenue pour pension ;<br>• **RECONDUIT** l'ensemble des autres dispositions prévues par la délibération instaurant l'ISFE de la police municipale en date du 3 décembre 2024 ;<br>• **DIT** que cette indemnité est instaurée à compter du 1er novembre 2026 ;<br>• **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.<br>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents,<br>Extrait certifié conforme au registre des délibérations. |

| | | |
|---|---|---|
| **2026-10-106** | **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION L'M MUSIQUE** | Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :<br>• **APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 500,00 € à l'association L'M MUSIQUE<br>• **AUTORISE** le versement de la somme indiquée ci avant au titre de l'exercice budgétaire 2026 ;<br>• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.<br>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents,<br>Extrait certifié conforme au registre des délibérations. |
| **2026-10-107** | **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLEGE LES TROIS VALLEES – ECHANGE SCOLAIRE FRANCO-ALLEMAND** | Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :<br>• **APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 500,00 euros au collège les trois vallées pour un échange scolaire Franco-Allemand ;<br>• **AUTORISE** le versement de la somme indiquée ci avant au titre de l'exercice budgétaire 2026 ;<br>• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.<br>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents,<br>Extrait certifié conforme au registre des délibérations. |
| **2026-10-108** | **SUBVENTION 2026 AUX COMMERCANTS NON SEDENTAIRES DU MARCHE HEBDOMADAIRE)** | Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :<br>• **DECIDE** d'attribuer au Syndicat des Marchés de France représentants les commerçants non sédentaires pour l'année 2026 le montant de 1 657,75 € ;<br>• **AUTORISE** le versement des sommes indiquées ci avant au titre de l'exercice budgétaire 2026 ;<br>• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.<br>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents,<br>Extrait certifié conforme au registre des délibérations. |
| **2026-10-109** | **RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DU 14 SEPTEMBRE 2026 – EVALUATION DE DROIT COMMUN DE LA COMPETENCE "FOURNITURE D'ORDINATEURS PORTABLES ET DE** | Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :<br>• **APPROUVE** le rapport en date du 14 septembre 2026, annexé à la présente délibération, de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.<br>• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. |

| | | |
|---|---|---|
| | **TABLETTES AUX ELEVES DE CM2 DES ECOLES DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION"** | Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents,<br>Extrait certifié conforme au registre des délibérations. |
| **2026-10-110** | **RÉVISION LIBRE DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DE LA COMMUNE DE LA VOULTE-SUR-RHÔNE** | Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :<br>• **APPROUVE** la révision libre des attributions de compensation de la commune de la Voulte-sur-Rhône relative à la compétence fourniture d'ordinateurs portables et de tablettes aux élèves de CM2 des écoles du territoire de la communauté d'agglomération ;<br>• **FIXE** à zéro la restitution à intervenir au titre de cette évaluation dérogatoire pour la commune de la Voulte-sur-Rhône ;<br>• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.<br>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents,<br>Extrait certifié conforme au registre des délibérations. |
| **2026-10-111** | **PROJET DE VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE AL 424** | Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :<br>• **ACCEPTE** la proposition d'achat de Monsieur Brouant d'un montant de 54 € / m² et de signer en ce sens une promesse de vente ;<br>• **DIT** que la recette résultant de la vente sera imputée au budget primitif 2026, chapitre 024 ;<br>• **DIT** que les actes notariés formalisant la vente seront à la charge de l'acquéreur ;<br>• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la promesse de vente et l'acte authentique de vente établit par le notaire désigné par les parties ;<br>• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.<br>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents,<br>Extrait certifié conforme au registre des délibérations. |
| **2026-10-112** | **CONVENTIONS DE SERVITUDES AVEC ENEDIS POUR LE PASSAGE D'OUVRAGES ELECTRIQUES PARCELLE AH 67 ILE PREN TE GARDE SUD** | Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :<br>• **APPROUVE** les deux conventions de servitudes annexées à la présente délibération avec ENEDIS, l'une relative aux ouvrages électriques aériens et l'autre relative aux ouvrages électriques souterrains ;<br>• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer lesdites conventions ainsi que tout document s'y rapportant.<br>• **PREND ACTE** qu'une redevance forfaitaire de 20 € sera versée par ENEDIS au titre de l'implantation du poteau électrique. |

| | | |
|---|---|---|
| | | Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents,<br>Extrait certifié conforme au registre des délibérations. |
| **2026-10-113** | **CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS POUR LE PASSAGE D'OUVRAGES ELECTRIQUES PARCELLE AL 0110 LIEU-DIT LES GARENNES** | Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :<br>• **APPROUVE** la convention annexée à la présente délibération avec ENEDIS ;<br>• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant.<br>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents,<br>Extrait certifié conforme au registre des délibérations. |
| **2026-10-114** | **CONVENTION DE COORDINATION DES INTERVENTIONS DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA GENDARMERIE NATIONALE** | Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :<br>• **APPROUVE** la nouvelle convention de coordination des interventions de la Police Municipale et des forces de sécurité de la Gendarmerie Nationale, établie conformément aux dispositions des articles L512-6 du Code de la sécurité intérieure, annexée à la présente délibération ;<br>• **PREND ACTE** des priorités identifiées dans le diagnostic local de sécurité, à savoir la sécurité routière, la prévention des violences scolaires, la protection des centres commerciaux et des commerces de proximité, la lutte contre les pollutions et les nuisances, les opérations tranquillité séniors et tranquillité entreprises, ainsi que la prise en compte des animaux dits dangereux ;<br>• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.<br>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents,<br>Extrait certifié conforme au registre des délibérations. |
| **2026-10-115** | **CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A LA REVITALISATION COMMERCIALE ET AU RECRUTEMENT MUTUALISE D'UN MANAGER COMMERCE** | Entendu l'exposé, le conseil municipal à 21 voix pour et 4 voix abstentions (Nadège RIADHI, Éric NÉRÉ, Laurence GARAYT, Antoine FERRIER) :<br>• **APPROUVE** la convention de partenariat relative à la revitalisation commerciale et au recrutement mutualisé d'un manager commerce, à intervenir entre la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche, la commune de Privas, la commune du Pouzin et la commune de La Voulte-sur-Rhône, telle qu'annexée à la présente délibération ;<br>• **APPROUVE** la participation financière de la commune de La Voulte-sur-Rhône au financement de ce dispositif à hauteur de 8 437,50 € HT par an pour les deux premières années, soit un montant prévisionnel total de 16 875,00 € HT sur cette période<br>• **DIT** que les crédits nécessaires au règlement de la participation communale seront inscrits au budget de la commune, sur les exercices budgétaires concernés |

| | | |
|---|---|---|
| | | • **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.<br><br>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents,<br>Extrait certifié conforme au registre des délibérations. |
| **2026-10-116** | **CONVENTION DE MANDAT POUR MODERNISATION DU PATRIMOINE SCOLAIRE AVEC LE SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT (S.D.E.A)** | Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :<br><br>• **APPROUVE** la convention de mandat à intervenir entre la commune et le SDEA pour « la modernisation du patrimoine scolaire », en vue de fixer les obligations respectives des deux parties, telle qu'elle lui a été présentée ;<br><br>• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.<br><br>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents,<br>Extrait certifié conforme au registre des délibérations. |
| **2026-10-117** | **AVIS SUR LE PROJET DE PACTE DE GOUVERNANCE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION** | Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :<br><br>• **EMET** un avis favorable au projet de pacte de gouvernance de la communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche.<br><br>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents,<br>Extrait certifié conforme au registre des délibérations. |

***

Fin de séance à 19H42